



Monsieur le Président ,

En ce début d'année, ce comité technique ministériel convoqué pour la deuxième fois, suite au boycott de certaines organisations syndicales, est pour les Fédérations CFTC et UNSA Finances, d'importance.

D'importance, car les sujets inscrits à l'ordre du jour concernent la mobilité des agents restructurés ou la mutualisation des fonctions supports.

De tels thèmes suscitent interrogations, méfiance, voire défiance de la part de nos collègues.

Ces sujets, que nos ministres ont essayé une première fois de glisser discrètement sous le tapis en fin d'année 2013, ont été mis en discussion grâce à la pression de nos fédérations.

D'importance, car les dernières déclarations du Chef de l'Etat fustigeant lors des vœux aux corps constitués, " un Etat qui serait trop lourd, trop lent et trop cher " ne contribuent pas à apaiser le personnel de notre ministère qui, depuis des années, sert de bouc émissaire à tous ceux qui rêvent de voir l'Etat s'affaiblir.

La baisse annoncée de 50 milliards de la dette, est-ce encore les fonctionnaires qui vont la payer ?

Comme les ministères de l'Education et de la Police sont prioritaires, donc protégés encore une fois, Bercy sera en première ligne et sans protection.

Nous tenons à rappeler notre revendication de voir la Douane et la DGFIP être reconnues administrations prioritaires, de voir reconnu leur rôle éminent notamment dans la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion de capitaux et le blanchiment de capitaux.

Nous dénonçons, Monsieur le président, également l'absence de dialogue social dans ces deux directions qui conduira inéluctablement à un durcissement de la situation .

L'administration ne joue-t-elle pas une forme de pourrissement de la situation en Douane ? Faudra-t-il des débordements pour qu'enfin un dialogue s'instaure?

Le virage à 180 degrés du gouvernement au début de l'année, le rapport Pêcheur et les interventions du Premier Ministre déclarant vouloir donner plus de pouvoir aux chefs en local, cela fait déjà beaucoup pour une année 2014 à peine commencée.

Voudrait-on semer le trouble parmi les fonctionnaires que l'on ne s'y prendrait pas autrement ?

Les propos du Premier Ministre : " Est-il normal qu'un chef de service n'ait pas son mot à dire sur l'arrivée d'un agent dans son service? Est-il normal qu'il ne soit pas suivi par l'Administration centrale sur les propositions de promotion de ses collaborateurs ?"

Tout cela ne vise-t-il pas à faire exploser les règles de gestion du personnel ?

Ces propos remettant en cause les règles actuelles de mutations et de promotions sont une forme de remise en cause du statut que nous jugeons graves, intolérables et dangereuses. Il serait bon que le gouvernement n'oublie pas qu'un statut n'est pas un privilège mais un moyen de garantir l'impartialité des fonctionnaires et de faire vivre les valeurs du service public et de la République.

La timide éclaircie avec la mise en place du GT « frais de déplacement » n'est pas de nature à faire se réjouir les personnels finances.

Il n'y a pas beaucoup d'occasions pour les personnels finances de se réjouir en ce moment.

Bien qu'ils restent insuffisants, nous rappelons notre exigence de voir validés les taux des pro-pro issus du deuxième groupe de travail qui a permis d'obtenir des promotions supplémentaires.

Mais pour la CFTC et l'UNSA, la baisse continue des taux de pro-pro doit cesser alors que nos collègues sont de plus en plus mis à contribution par les restructurations et l'augmentation de la charge de travail dans un contexte de gel salarial.

Nous demandons à notre ministre de taper du poing sur la table pour que la technicité et la conscience professionnelle des agents de notre ministère soient enfin reconnues, sinon la démotivation gangrènera les services.

Concernant les sujets à l'ordre du jour de ce CTM, nos fédérations CFTC et UNSA seront très vigilantes, nous ne cautionnerons pas des projets que l'on a voulu dans un premier temps faire passer de manière unilatérale.

Nous serons constructifs sur tous les points visant à améliorer la situation de nos collègues , par exemple en ce qui concerne les textes statutaires visant la DGCCRF, et nous nous opposerons à toutes les manœuvres visant à une régression des droits des agents.

Dialoguer oui, courber l'échine non !